

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être correctement renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 941 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *Fitoulaoui Ahmed*

Date de naissance :

Adresse :

Tel : 0661141760 Total des frais engagés :

Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/07/2013

Nom et prénom du malade : BENALI Nour Khlima

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : *Affection ophtalmologique*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Casa* Le : *26/07/2013*

Signature de l'adhérent(e) : *Fitoulaoui Ahmed*

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25.7.23	consultation	1	350,00	SOCIETE MEDICO-CHIRURGICALE CPHTALMO-CLINIQUE 1522342946 et 1522342947

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE AL MOUSSAFIR</b> 38 - rue Zine Casablanca Tel: 05 22 82 07 55	25/07/13	390,00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
.....	.....	.....	.....

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<del>BACHA VISION 25, RUE ALY EL Hassan Baladja Tél : 02-252978</del>	05/08 2023			-		2200.00 DR

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

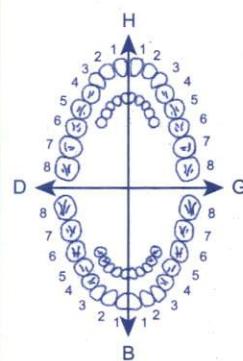
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

## **(Création, remont, adjonction)**



**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

الدكتورة مريم العمراني  
مُتَخَصِّصة في طب وجراحة العيون خريجة جامعة باريس  
Docteur Maryem LAMRANI

Spécialiste en Ophtalmologie diplômée de l'Université de Paris

Casablanca, le 25 juillet 2023

BENALI Mokhlissa

65,00x(6)  
Instiller dans les yeux,  
OXYAL



1 goutte 3 fois par jour pendant 6 mois

3301 ج

Dr. Maryem LAMRANI  
OPHTHALMOLOGISTE  
R. El Massira El Khadra - Casablanca  
Tél. : 05 22 94 29 46 ou 05 22 94 29 47

PHARMACIE MOUSSAFIR  
Dr. El Massira El Khadra - Casablanca  
Gare Routière - 38 - Casablanca  
Derb Kébir N° 38 - Casablanca  
Tél : 05 22 82 07 55

Veuillez lire attentivement ces instructions d'utilisation – elles contiennent des informations importantes sur la manière d'utiliser ce produit. Si vous avez des questions, veuillez-vous adresser à votre pharmacien, votre médecin, votre ophtalmologue ou contactez-nous.

# Oxyal®

OXYD®

Acide hyaluronique 0,15% (sous-forme de Hyaluronate de Sodium), 0,5% de polyéthylène glycol 8000 (PEG 8000), chlorure de potassium, chlorure de calcium, chlorure de magnésium, chlorure de sodium, eau pour préparation injectable, acide borique et Oxyd® (conservateur).

**Indications :** lubrifiant pour les yeux et humidifie durant le port de lentilles de contact souple et rigide

## Qu'est-ce que Oxyal ?

Oxyal est un collyre en solution claire qui contient 0,15% d'acide hyaluronique (sous-forme de hyaluronate de sodium), 0,5% de polyéthylène glycol 8000 (PEG 8000), chlorure de potassium, chlorure de calcium, chlorure de magnésium, chlorure de sodium, eau pour préparation injectable, acide borique et Oxyd® (un conservateur doux qui se transforme en eau, oxygène et sel sur la surface de l'œil).

Oxyal une fois ouvert, peut être utilisé pendant 8 semaines.

## Pour quel usage Oxyal est-il destiné ?

Oxyal est utilisé pour hydrater la surface de l'œil et alléger les symptômes du syndrome de l'œil sec.

Oxyal est compatible avec tous les types de lentilles de contact, souples et rigides et offre un confort de port de lentilles remarquable tout au long de la journée.

## Quand devriez-vous utiliser Oxyal ?

Il contient des composants essentiels qu'on trouve naturellement dans l'œil et les larmes : hyaluronate de sodium, un hydratant efficace, substance nutritive et ions purifiants comme le potassium, le magnésium, le sodium et le calcium. PEG 8000 est un hydratant supplémentaire qui renforce la durée d'hydratation.

Oxyal est conçu pour rester sur la surface de l'œil en fournissant une hydratation de longue durée pour tous les symptômes de l'œil sec en remplaçant les composants naturels des larmes par des composants essentiels. C'est un produit idéal pour toute personne qui souffre d'une variété de symptômes des yeux secs comme le stress visuel, la sensation de fatigue et de brûlure et/ou le larmoiement oculaire.

Des yeux secs peuvent inclure une irritation de la surface de l'œil, une rougeur, une sensation de brûlure oculaire, sécheresse, sensibilité à la lumière ainsi qu'une sensation de yeux fatigués, douloureux et sensation de grains de sable dans les yeux. Ces symptômes peuvent se produire en raison de l'exposition continue aux

4 030571 005018

Rimaphar ha  
Fabricant:  
Dr. Gerhard Mann  
Chem.-pharm. Fabrik GmbH  
Bruinsdorffstr. Damm 165/173  
D-13581 Berlin  
Adresse: 165, Bd. Abdellatif Ben  
Casablanca 2, Maroc  
Marocan CE n° 6851/2017/DAP  
Date : 06-10-2017



ez l'utiliser quotidiennement et

lun Le 05/08/2023

Facture N° 22419

Monsieur BENALI  
Mokhlissa.

BACHA VISION  
25 Rue Mly El Hassan Baladi  
Tél : 022 532 78

Qté	Désignation	Prix U.	TOTAL
	Monture optique		1000,00
	les verres organiques anti réfléchis fitter slave		
01: +2,25		600,00	
01: +2,50 (85° - 050)		600,00	2200,00
ICE: 00086 7980 000031			
Amitié la présente facture à la fin			
Le Deux mille deux cent vingt-			
2200,00			

الدكتورة مريم العمراني  
مُتَّخِصَّصة في طب وجراحة العَيْن خريجة جامعة بارِيز  
Docteur Maryem LAMRANI

Spécialiste en Ophtalmologie diplômée de l'Université de Paris

Casablanca, le 25 juillet 2023

7

BENALI Mokhlissa

LUNETTES : monture et verres organiques antireflets amincis (vision de près)

OD : +2.25

OG : +2.50(85° -0.50)

BACHIR VISION  
25, Rue Mly El Hassan Baladia  
Tél : 022 32 78

Docteur Maryem LAMRANI  
OPHTHALMOLOGISTE  
16 bd El Massira El Khadra - Casablanca  
Tél. : 05 22 94 29 46 - 05 22 94 29 47